

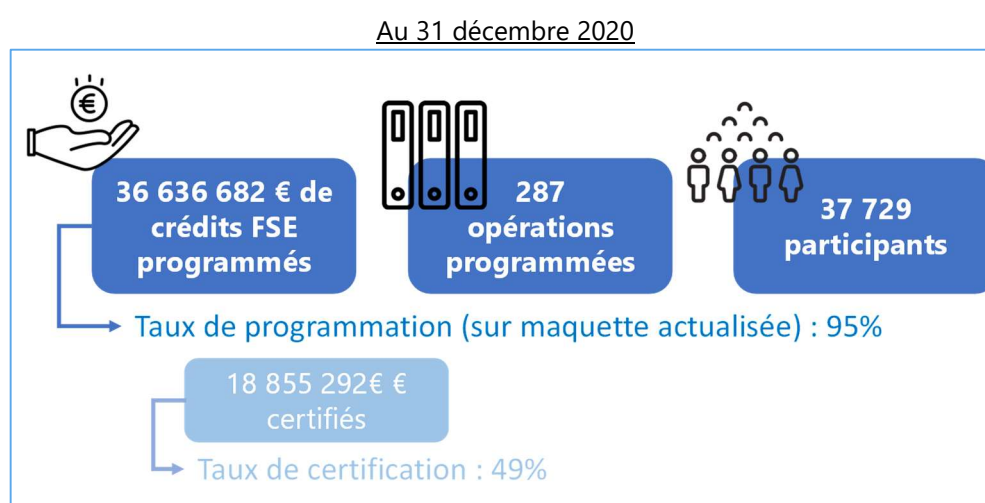


## Le contexte de l'évaluation et ses objectifs

La région Île-de-France mobilise, à travers l'Objectif spécifique (OS) 7, une partie de l'enveloppe du Fonds social européen (FSE) dans le cadre de son programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 afin de **contribuer à la réduction du nombre de jeunes sortant sans diplôme ni qualification du système scolaire, en particulier dans les zones les plus touchées**. Les actions soutenues doivent permettre :

1. Une meilleure connaissance des causes du décrochage et le repérage de jeunes en risque ou en situation de décrochage ;
2. La mise en place des actions spécifiques d'accompagnement, en amont et en aval du décrochage, et de la coordination des acteurs de terrain.

L'OS 7 représentait initialement 10,2% de la maquette du PO Île-de-France (hors assistance technique). Après plusieurs révisions, il représente fin 2020 **38 467 277 € de crédits FSE**, soit 8,8% de la maquette.



La Région a souhaité conduire une évaluation spécifique relative à l'OS 7 du programme opérationnel. L'évaluation a pour but de :

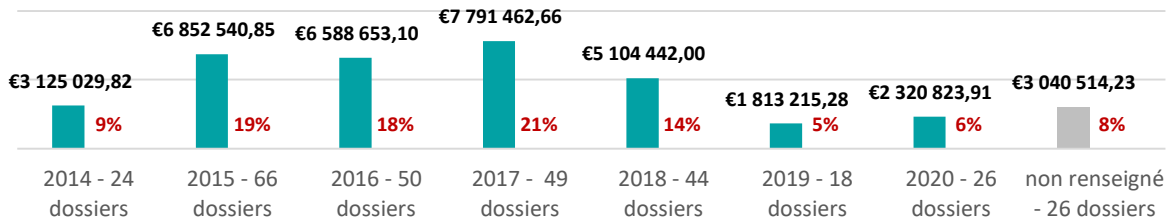
1. **Comprendre et mesurer la pertinence** des actions soutenues au titre de l'OS 7, en analysant la stratégie de financement choisie, les types de projets financés ainsi que les types de publics touchés.
2. **Évaluer les effets globaux des actions ainsi que leurs effets sur les publics.**
3. **Tirer des enseignements utiles pour la prochaine période de programmation.**

Nous vous présentons ci-après les principaux enseignements de cette évaluation.

**Une dynamique de programmation très marquée par les audits de 2018**

Le démarrage réel de la programmation s'est opéré en 2015 avec trois années de programmation soutenues. Le rythme a ensuite observé une cassure à partir de 2019, s'expliquant par plusieurs facteurs : le souhait de sécuriser fortement la gestion de l'OS à la suite d'audits qui ont eu des effets négatifs (plan de reprise, diminution des montants certifiés), la volonté de certains organismes de ne plus mobiliser le FSE sur cette thématique et enfin la crise sanitaire de 2020.

**Rythme de programmation des dossiers de l'OS7**



Une des particularités de l'OS 7 relève de sa mise en œuvre par le biais de **trois modes de gestion différents** : en direct par l'autorité de gestion (8% des montants programmés), par la délégation de subventions globales à quatre organismes intermédiaires<sup>1</sup> (87%) et enfin, *via* une gestion territorialisée par le biais des ITI<sup>2</sup> (3%). Ces trois modes de gestion ont développé des dynamiques de programmation variables et indépendantes.

**Un OS qui repose très largement sur les subventions globales des quatre OI**

**Une place très forte pour les actions de prévention**

La quasi-totalité des actions financées sur l'OS 7 (97%) sont des actions « préventives » à destination des jeunes en situation de risque vis-à-vis du décrochage scolaire. Les 3% restants concernent des actions « curatives », intervenant auprès des jeunes décrocheurs afin de les rapprocher du système d'éducation ou de formation. Une seule action d'ingénierie « pure » en lien avec le décrochage a été soutenue mais l'évaluation révèle que l'ingénierie est en réalité pleinement intégrée aux autres actions.

Sur les 93 porteurs de projets de l'OS 7, 50 sont des acteurs publics. Ils portent deux tiers des opérations. Les GIP occupent une place importante avec 38% des projets portés. Le secteur privé est aussi positionné sur cet OS avec notamment les associations qui portent 27% des opérations.

**Des porteurs de projets principalement issus du public**

Les projets sont répartis sur l'ensemble du territoire francilien, avec une plus grande concentration sur les départements de Paris, des Yvelines, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, répondant à des besoins identifiés de façon plus forte sur ces territoires.

**Des publics touchés en cohérence avec les cibles fixées**

Fin 2020, 37 729 participants sont accompagnés, soit 45% de l'objectif cible pour 2023 du programme. Les profils de ces participants correspondent aux cibles de la lutte contre le décrochage scolaire : des participants majoritairement masculins (58%), en partie nés hors de l'Union européenne (19%) et majoritairement sans diplôme ou au niveau brevet des collèges (76%) au moment de l'action. **En sortie d'opération, ils sont 86% à être en formation ou à l'école** avec une plus grande proportion observée pour les jeunes ayant suivi l'action dans sa totalité.

<sup>1</sup> Trois GIP académiques (Paris, Versailles et Créteil) et la Chambre de commerce et d'industrie Ile-de-France sont organismes intermédiaires (OI) sur l'OS 7.

<sup>2</sup> Investissements territoriaux intégrés

## Les réponses aux questionnements évaluatifs

### Pertinence

#### Un OS bien dimensionné pour répondre aux enjeux franciliens en matière de décrochage scolaire, mais jugé parfois trop restrictif

Les actions sélectionnées dans l'OS 7 sont en adéquation avec les enjeux repérés en Île-de-France. Le FSE est bien repéré par les principaux acteurs de la lutte contre le décrochage et les actions éligibles couvrent différents types d'actions complémentaires des financements extérieurs. La possibilité de financer des actions d'ingénierie répond au besoin de construire des actions nouvelles et d'assurer un continuum d'accompagnement auprès des publics et sur les territoires. Toutefois, des limites d'éligibilité territoriale ou liées aux publics (infra-CM2, familles) ont restreint les interventions nécessitant d'être très en amont pour prévenir au maximum le décrochage et/ou très rapides pour agir. Les acteurs insistent sur la pertinence de pouvoir mobiliser le FSE sur des projets pluriformes.

#### Un OS en articulation avec les stratégies nationales et régionales mais qui pourrait soutenir davantage les publics lycéens soutenus par la Région

### Cohérence

L'OS 7 appuie une démarche plus large de lutte contre le décrochage scolaire portée à la fois par la Région (lycées), l'Education nationale (à travers les GIP notamment), le secteur associatif ou encore les établissements. Son positionnement permet une grande complémentarité entre les actions « traditionnelles » et les projets FSE, avec des actions auprès de publics particulièrement fragiles. Cependant, les trois GIP représentant la plus grande part de l'OS, les actions soutenues sont très majoritairement axées vers le public collégien (plus d'un tiers des publics sont au collège au moment de l'action contre 15% de lycéens et 3% d'apprentis). La complémentarité du FSE n'est donc pas homogène selon les différents publics.

### Effet levier / Efficience

#### L'intervention du FSE qui a permis des effets intéressants sur les publics dans un cadre de sécurisation accrue de la programmation

Après 2018, des choix de sécurisation ont été effectués : réduction du nombre de dossiers par l'introduction d'un seuil minimum de subvention FSE, exigence accrue vis-à-vis des projets et de la capacité des porteurs à assurer un pilotage... La répartition « AG / OI / ITI », sans être désincitative, a pu empêcher ou freiner certains projets plus structurants de voir le jour, ou davantage d'échanges entre les différents « réseaux » de la lutte contre le décrochage. Malgré les freins rencontrés, le FSE apparaît comme un levier de financement très important : 41% des projets n'auraient pu voir le jour sans, selon les porteurs interrogés. Il permet aussi de faire plus (22,5% des projets) et plus vite (25%).

#### Des effets observés sur le développement d'actions nouvelles mais aussi de renforcement / étendue de l'existant

Le FSE est identifié par les porteurs de projets interrogés comme un financement permettant à la fois l'expérimentation d'actions/l'innovation dans les pratiques déjà en place (24%), mais aussi comme un levier pour toucher plus de personnes dans les projets (22%). Il renforce également l'existant dans les actions et les partenariats (18%), notamment dans le cadre des projets soutenus via les ITI qui ont permis d'asseoir les partenariats sur un territoire. La plus-value des partenariats et des outils développés se situe principalement dans le développement d'accompagnement plus complets ou de meilleure qualité, notamment en termes d'individualisation des parcours, dans la meilleure connaissance des acteurs, et dans la diversification et mutualisation des ressources. La plus grande stabilité et structuration des projets et la professionnalisation des équipes ressort également comme un atout.

#### Le FSE, soutien important pour renforcer les actions sur les territoires

Les acteurs interrogés soulignent tous la plus-value du FSE sur cette thématique. Il a permis de renforcer l'action de la Région en particulier en faveur de la prévention du décrochage. Par ailleurs, il a soutenu l'intervention de « petites structures » ou de projets de plus petite échelle qui ont des effets directs sur les territoires (40 dossiers soit 14% des opérations de l'OS7 ont un montant FSE programmé individuel inférieur à 30 000 €). En parallèle, un travail en réseau académique a été mené dans le cadre de rencontres collaboratives autour du FSE et renforcé par un travail avec des partenaires et structures spécialisées, préfigurant la création d'un organisme pivot porteur sur les trois GIP académiques.

## Des opérations soutenues qui répondent à la stratégie du PO

Efficacité

Les opérations soutenues répondent à la fois à ce qui était envisagé dans le cadre du programme FSE et aux enjeux régionaux et infrarégionaux. Il y a bien une part plus importante de Paris, du Val de Marne, de la Seine-Saint-Denis et des Yvelines dans les opérations soutenues, correspondant à des besoins accrus dans ces départements (cf. *diagnostic initial du PO*). De même, le public touché est bien celui qui avait été identifié au moment du programme avec en particulier les publics collégiens et lycéens.

## Des effets à long terme difficiles à mesurer mais une action de prévention nécessaire

Les actions soutenues sont importantes tant pour les publics que pour les territoires mais les effets de plus long terme sont difficiles à mesurer (actions de prévention et publics difficiles à suivre dans le temps). Les actions répondent aux attentes des publics interrogés. Elles leur apportent une meilleure connaissance d'eux-mêmes, une meilleure organisation, et leur utilité est reconnue pour 85% d'entre eux. Les effets s'observent aussi sur la poursuite du cursus scolaire avec plus de la moitié des jeunes continuant leur parcours dans le même établissement scolaire. Enfin, les projets entraînent des répercussions positives sur la sphère qui entoure les jeunes, les opérateurs et les équipes pédagogiques (professionnalisation, partenariats...).

## Les recommandations

### Recommandation 1

#### Favoriser, à l'échelle du futur OS, l'interconnaissance des projets et de leurs résultats par la mise en place d'une animation régionale

##### Objectifs de la recommandation :

- Rendre plus lisible l'organisation de la gestion du futur objectif de lutte contre le décrochage
- Créer du lien entre des actions qui s'adressent à un même public / sur un même territoire
- Capitaliser puis essaimer les bonnes pratiques, encourager la complémentarité des actions
- Améliorer le suivi des participants

##### Les conditions de réussite repérées :

- Une information claire auprès des porteurs de projet sur l'organisation de la gestion, les calendriers des différents gestionnaires (publication croisée des appels à projets de la Région et des OI), etc.
- La mise en place d'un outil de suivi et de capitalisation des projets à l'échelle de l'OS
- Des réunions d'échange régulières entre gestionnaires et/ou avec les opérateurs, sur les thèmes et territoires ciblés, sur les résultats des projets et par la valorisation de projets réussis et/ou innovants
- L'expérimentation de suivi de cohortes, la conduite régulière d'enquêtes et la mise en place d'indicateurs complémentaires pour mesurer les effets de court et long terme sur les participants

### Recommandation 2

#### Élargir le public cible et cibler davantage les possibilités de financement sur certains territoires

##### Objectifs :

- Permettre des projets multi-publics, y compris sur des publics plus jeunes de façon à traiter la problématique le plus en amont possible et bénéficier d'approches beaucoup plus territorialisées ;
- Encourager des actions dans les territoires peu couverts par les acteurs de lutte contre le décrochage.

##### Conditions de réussite :

- Une pluralité des projets soutenus et couverture territoriale adaptée (appels à projets ciblés)
- Un appui amont des porteurs de projets potentiels (sécurisation administrative et financière)

### Recommandation 3

#### Sécuriser la mise en place de projets structurants

##### Objectifs de la recommandation :

- Avoir des projets qui couvrent les différentes étapes de la lutte contre le décrochage (continuum) et/ou plusieurs types d'acteurs
- Sécuriser la gestion des projets

##### Conditions de réussite :

- Un appui collectif des porteurs de projets et une mise en réseau (approches plus structurantes, mêlant potentiellement différents types d'actions)
- Un travail renforcé avec les relais territoriaux (dont les intercommunalités ITI)